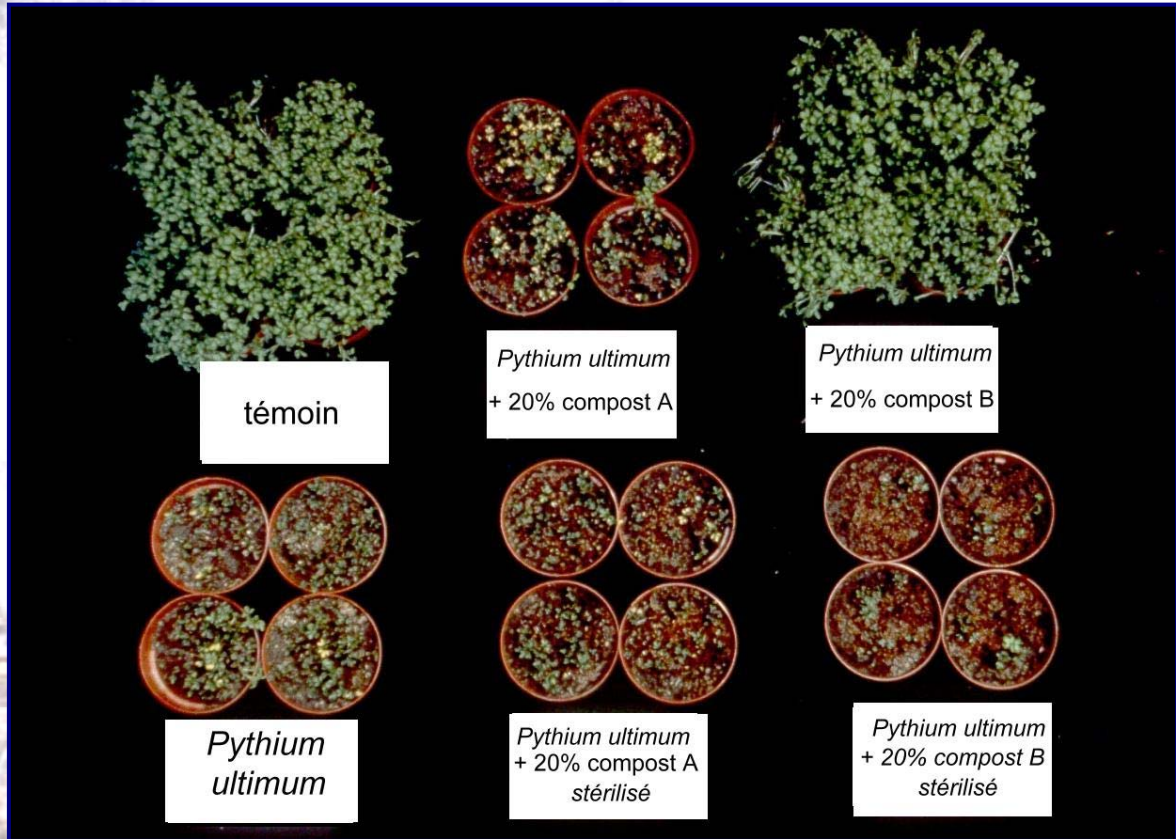




Des composts de qualité peuvent protéger les plantes contre les maladies!



Le **compost A** ne protège pas les plantes de cresson contre la fonte des semis causée par *Pythium ultimum*. Au contraire, il cause même des dégâts aux racines (lésions et nécroses). Le compost B, par contre, protège pratiquement complètement les plantes contre la maladie. Cette capacité de protection est due à des **micro-organismes utiles** présents en grande quantité dans du compost de qualité. Si l'on traite ce compost à la chaleur avant son utilisation, on détruit ces microorganismes et le compost perd sa capacité à protéger les plantes. De plus, **l'emploi de compost stérilisé est dangereux**, car des agents pathogènes peuvent s'y établir facilement, n'y rencontrant aucune opposition.

BIOPHYT SA, institut de recherches et de consultations en agronomie et écologie appliquées

Dr. Jacques Fuchs, Schulstrasse 13, CH-5465 Mellikon

☎ +41 56 250 50 42 & +41 79 216 11 35, fax +41 56 250 50 43, e-mail : jacques.fuchs@biophyt.ch